

DÉLIBÉRATION D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CCIT AIN : 19 SEPTEMBRE 2016**Objet : CJD CONGRES REGIONAL 2017**

Membres élus présents : MM BAILLY - BALAGUER - BUGAUD - CAUQUY - MME DAMELET - MM. DRHOVIN - FONTENAT - FRATTA - GINOT - JOSEPH - JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MARTIN - MASCIOTRA - MONNET - PHILIBERT - MME PRADEL - MM. REY - TOURNIER-BILLON - VERNE - VOISIN

Intervention Patrice FONTENAT, Vice-président Secrétaire

Le Centre des Jeunes Dirigeants de l'Ain, présidé par Stéphane Regouby, a sollicité une rencontre avec la CCI en juin dernier.

La jeune section a été choisie pour organiser le congrès régional du CJD, du 22 au 23 juin 2017 à la Plaine tonique de Montrevel. 350 chefs d'entreprises membres du CJD de la région Auvergne Rhône-Alpes, du Jura et de Mâcon sont attendus sur le thème "Leadership et fraternité".

Outre les enjeux propres au CJD, les échanges et le renforcement des liens entre adhérents chefs d'entreprise, la section de l'Ain souhaiterait aussi montrer le dynamisme économique du département et valoriser ses différentes infrastructures. Cet objectif est en résonance avec ceux de la CCI, et notamment à travers la Mission Economique de l'Ain.

Estimé à 80 000 €, le budget de la manifestation est financé par une cotisation des participants à hauteur de 30 000, le CJD proposant à ses partenaires et sponsors de compléter cette somme pour couvrir les 50 000 € restant. La Mairie de Bourg-en-Bresse a déjà proposé d'accoler le label Belle Rencontre et Bourg-en-Bresse Agglomération va apporter un soutien financier. Et Stéphane Regouby doit rencontrer le Président Abad du Conseil départemental. Les sponsors privés, parmi ceux qui avaient apporté un soutien lors de la soirée prestige, vont être aussi recontactés.

Dans la droite ligne du partenariat noué avec le CJD depuis sa renaissance dans l'Ain, notamment via notre Ecole de Gestion et Commerce, et compte tenu de la résonance régionale de cette manifestation, la Chambre pourrait relayer ce Congrès par le biais des outils de communication CCI et attribuer pour son organisation une subvention de 10 % de l'appel aux partenaires et sponsors, plafonnée à 5 000 €.

Le Bureau vous propose donc de bien vouloir délibérer favorablement à la demande du CJD pour l'organisation de son congrès régional dans les conditions exposées ci-dessus.

L'Assemblée, vu l'exposé de Patrice Fontenat, Vice-président Secrétaire, délibère favorablement à la demande du CJD en apportant son soutien à l'organisation de leur congrès régional qui se tiendra du 22 au 23 juin 2017,
- en relayant cette manifestation par le biais des outils de communication CCI
- en attribuant une subvention de 10% de l'appel aux partenaires et sponsors, plafonnée à 5000€.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	33
- Nombre de Membres présents	22
- Nombre de voix pour	22
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT
Vice-président Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY
Président